

Pour présenter les sources du film CICR. Un double DVD

Au début des années 1990, le CICR a décidé de prendre toutes les mesures adéquates pour conserver durablement ses archives et manifesté son intention de dégager les moyens nécessaires pour atteindre ce but. Si l'attention des archivistes s'est portée en premier lieu sur le patrimoine écrit de l'institution, en 1995, Christine Ferrier, alors en charge des archives audiovisuelles, a initié un important projet de sauvegarde du fonds d'archives cinématographiques du CICR.

Avec le concours de Jean-Blaise Junod, réalisateur et spécialiste de la conservation et de la restauration des films anciens, l'état de conservation des fonds déposés à la Cinémathèque suisse en 1963 fut, tout d'abord, évalué. Ce premier diagnostic conduisit le CICR à entreprendre des démarches auprès de Memoriav, institution suisse fondée pour soutenir des projets de sauvegarde du patrimoine audiovisuel, en vue de réaliser un projet de conservation de ses films sur pellicule nitrate, en grand danger d'autodestruction.

Au terme du projet, plus de 30 000 mètres de films 35 millimètres réalisés entre 1920 et 1960 ont été restaurés et rendus accessibles au public sur support vidéo. Mais pour l'essentiel, il s'agissait de sources brutes, chutes de montages, partie de films et films remontés. Matériel à peu près incompréhensible en l'état, si bien que la nécessité de documenter ces films et de les replacer dans leur contexte s'est imposée naturellement.

Ce travail de reconstruction et d'interprétation des films réalisés au début des années 1920 est présenté dans un double DVD qui paraît en avril 2005, à l'occasion de Visions du Réel, Festival international de cinéma de Nyon. Les films sources sont présentés dans un premier disque. Ils sont rapprochés, dans un second disque, d'une proposition de restitution des films originaux fondée sur les recherches historiques minutieuses d'Enrico Natale et Lukas Straumann. Enrico Natale, « *Quand l'humanitaire commençait à faire son cinéma: les films du CICR des années 20* » (« Humanitarian organizations enter the world of cinema: ICRC films in the 1920s », in French only), in *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 854, 2004, pp. 415–438, et Lukas Straumann, *L'humanitaire mis en scène: la cinématographie du CICR des années 1920*, CICR, étude interne, 2000, 102 p., menées tant aux Archives du CICR (ACICR) qu'aux Archives de la Société des Nations (ASDN) et aux Archives d'État de Genève (AEG). Ils sont aussi confrontés sur le même DVD à deux extraits de films produits par la Croix-Rouge suédoise et par le Gouvernement soviétique dans le but d'en faire mieux ressortir les spécificités.

Les films CICR de 1921 ont été tournés en Europe centrale et orientale. Ils sont réalisés à la demande du CICR dans un but précis: informer les délégués de la Xe Conférence internationale qui se tient à Genève du 30 mars au 7 avril 1921 des activités du CICR dans l'immédiat après-guerre. Ils illustrent la volonté du CICR d'innover dans sa stratégie d'action humanitaire, dans ses moyens de communication et dans l'image qu'il veut donner de lui-même.

Sur le plan de la stratégie, ils présentent un CICR décidé à élargir le bénéfice des secours à une nouvelle catégorie de victimes, les civils, et à opérer dans un nouveau champ d'action humanitaire, les catastrophes naturelles. Le cinéma est ce moyen de communication inhabituel, de « propagande » comme on dit alors, par lequel le CICR tente d'établir un dialogue inédit entre victimes souffrantes, secouristes au travail et public spectateur. L'institution cherche ainsi à transformer son image publique en donnant une nouvelle présence à l'emblème dont elle se veut le porte-drapeau.

Le CICR renouvelle l'expérience lors de la XIe Conférence internationale de la Croix-Rouge qui se tient à Genève encore, du 28 août au 1er septembre 1923. Il réalise pour l'occasion un court métrage qui fait la synthèse des films de 1921 et dans lequel il présente ses futures activités en posant la question de la survie du CICR: « Il n'est aujourd'hui plus question de se battre... C'est la paix. Avec la paix, l'activité du Comité international de la Croix-Rouge va-t-elle se terminer? » En effet, la Société des Nations donne alors l'espoir et l'illusion que la Grande Guerre est bien la « Der des Der », qu'il n'y a plus lieu de se préparer à de nouvelles hécatombes, que l'humanitaire peut se consacrer au temps de paix et que le CICR n'est plus indispensable.

Le CICR se convainc et tente alors de convaincre ses partenaires et l'opinion publique que sa «haute mission humanitaire ... est plus nécessaire que jamais». Les premiers films humanitaires du CICR des années 1920 sont le fruit de cette volonté. Ils s'inscrivent bien dans le champ du cinéma du réel. Ils veulent représenter une vérité: celle des zones de conflit au lendemain de la guerre, celle de la souffrance des hommes. En même temps, ils s'efforcent de mettre en scène un idéal, celui de la Croix-Rouge.

Ils succèdent aux premières images de l'action humanitaire qui portent la marque des origines de la Croix-Rouge, celle des champs de bataille. Celle d'un temps où gravures et photographies montrent les infirmières penchées sur les soldats blessés, dans des représentations souvent mêlées de connotations chrétiennes.

Dès l'origine, l'emblème de la Croix-Rouge est omniprésent. Cette récurrence de l'emblème, et la familiarité qu'elle implique, garantit la sécurité du personnel sanitaire dans les zones d'opération. Elle contribue certainement à familiariser le public avec le Mouvement international de la Croix- Rouge.

Au cours de la Grande Guerre, les sociétés nationales de Croix-Rouge ont élargi leurs moyens et leur champ d'action. Leurs activités ne se limitent plus aux blessés de guerre: elles embrassent désormais les prisonniers libérés, les malades, les veuves, les orphelins...

Cette ouverture vers la société civile marque un tournant dans la représentation de l'humanitaire. Le spectateur est confronté à une présence universelle de la souffrance humaine qui justifie a priori l'indispensable combat des institutions humanitaires. L'imagerie humanitaire devient alors l'instrument privilégié de la recherche de financement.

C'est aussi le moment de substituer le médecin à l'infirmière, de montrer l'efficacité des soins apportés plutôt que le geste secourable. Le délégué, autre figure du film humanitaire des années 1920, incarne pour sa part la garantie de l'impartialité et de l'indépendance des opérations.

Quant au projet humanitaire d'allègement de la souffrance, il est désormais représenté par la file des êtres en attente d'une distribution de vivres ou de soins.

Mais c'est l'irruption à l'écran des enfants qui crée la nouveauté dans la représentation humanitaire. L'enfant abandonné, l'enfant affamé, l'enfant mutilé, l'orphelin de guerre s'imposent, et pour longtemps, comme les porte-parole muets des institutions humanitaires.

Pour le CICR, producteur des films présentés à Visions du Réel, le recours au cinéma trahit, dès les années 1920, la volonté de développer de nouveaux outils de communication – on dit alors «propagande» – pour assurer le développement de ses nouvelles activités du temps de paix, dans un contexte de vive concurrence entre organisations de secours.

Il s'agit donc plus pour le CICR de stratégie de communication et d'image que de campagnes de recherche de fonds. L'accent est mis sur l'ampleur et l'efficacité des moyens mobilisés. La souffrance des «victimes» est évoquée, mais avec pudeur. La confrontation avec d'autres films humanitaires contemporains fournit la preuve de cette spécificité.

Et c'est dans le but de mettre à disposition du public, des cinéphiles et des historiens, les images rares de l'action humanitaire tournées entre 1921 et 1923 et déposées à la Cinémathèque suisse que Memoriav et le CICR ont associé leurs efforts pour les réunir dans le double DVD *Humanitaire et cinéma: films CICR des années 1920*.



Jean-François Pitteloud

Archiviste adjoint du CICR, Genève